



# ANIMM

# ACTION

LE COUP DE POUCE POUR DEVENIR ANIMATEUR·RICE

## C'EST QUOI ?

- 1 Un accompagnement individuel :** on fait un point sur ton projet et on t'informe sur le métier d'animateur·rice et les démarches pour passer ton BAFA.
- 2 Une aide financière :** une aide de 50€ à 150€ pour la formation du BAFA (selon revenus et lieu de résidence). Aide obtenue selon 2 critères principaux : ta motivation et le lien avec ton projet professionnel.

## POUR QUI ?

Tu peux bénéficier du dispositif si tu remplis les deux conditions suivantes :

- tu as entre 16 (au 1er jour du stage de formation générale BAFA) et 25 ans (jusqu'au jour des 26 ans)
- tu habites à La Rochelle ou dans une des communes de l'Agglomération de La Rochelle inscrite au dispositif.

TU ES INTÉRESSÉ·E ? CONTACTE-NOUS !

Info Jeunes 17 - 05 46 41 16 36 - [accueil@cdij17.fr](mailto:accueil@cdij17.fr)

